



Réserves Naturelles CATALANES

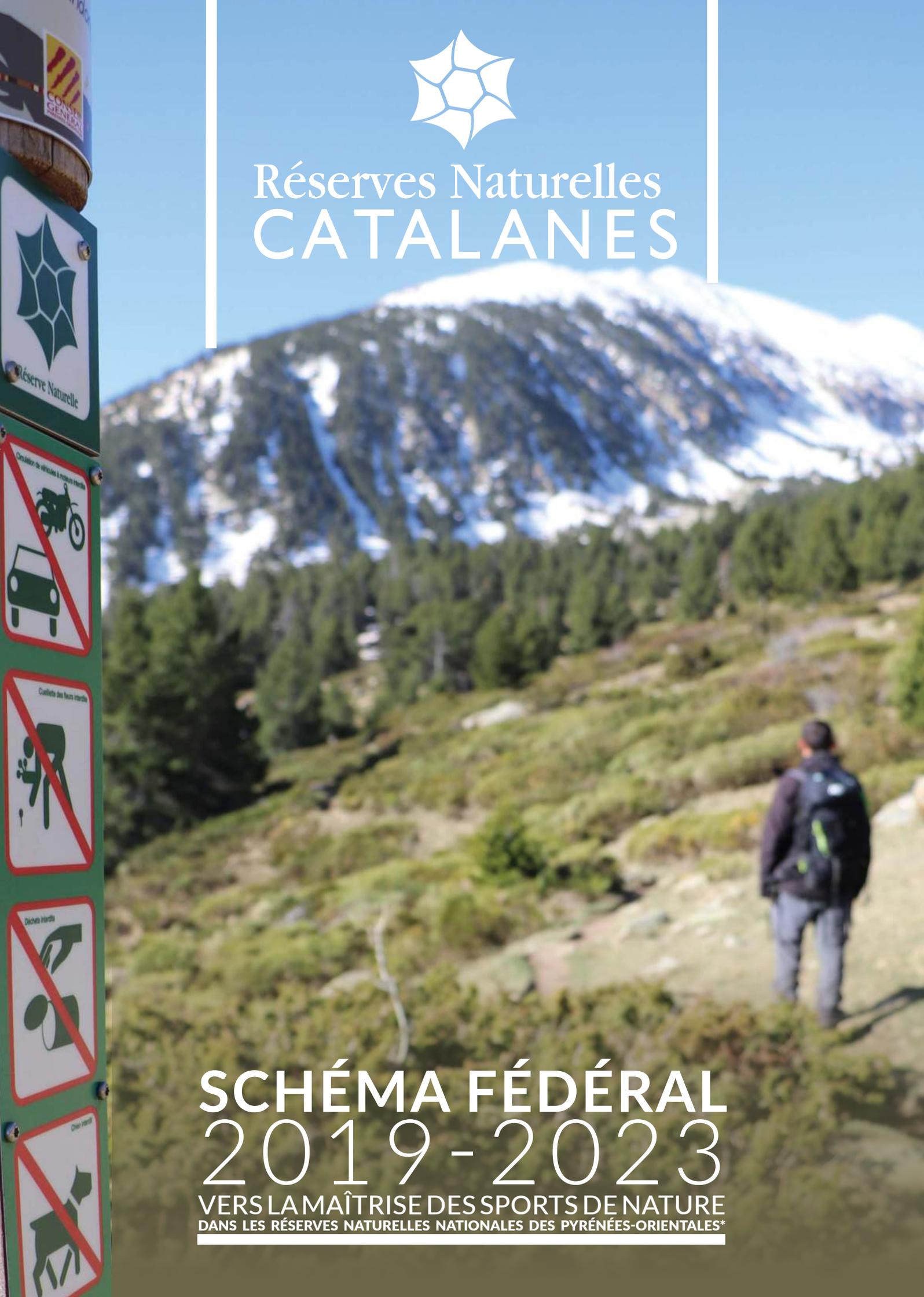


SCHÉMA FÉDÉRAL 2019-2023

VERS LA MAÎTRISE DES SPORTS DE NATURE
DANS LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES*



Coordinateur
Rémi Laffitte.

Rédacteurs
Christelle Bakhache, Jean-Luc Blaise,
Sébastien Forest, Dominique Fossat,
Christophe Hurson, Rémi Laffitte, Florence
Lespine, David Morichon, Noémie Olive,
Quentin Orgé, Frédéric Ortiz, Céline
Quélenec, Marie Roi, Laurent Satabin.

Relecteurs
Claude Guisset, David Morichon,
Diane Sorel.

Illustrations
Beatriz Arroyo, Éric Belleau, Lucie
Cassoudesalle, Conseil départemental des
Pyrénées-Orientales, Thomas Cordier,
Flaticon, Pascal Gaultier, Laure Jacob, Rémi
Laffitte, Bernard Leclercq, Anne Loison,
Ministère de la Transition écologique et
solidaire, David Morichon, Raúl Pimenta,
Roxane Raynal, Martine Razin,
Réserves naturelles de France,
Marie Roi, Diane Sorel.

Conception graphique
Diane Sorel - RNN Massane
Echotone www.echotone.fr

Remerciements
Merci à David Morichon pour ses conseils
de forme et de fond et son apport
bibliographique.

Juin 2021

Impression
Altiprint Cerdagne-Capcir
Font-Romeu - Egat (66120).

Tirage
100 exemplaires.

Citation recommandée
LAFFITTE R. (COORD.) 2021. *Vers la maîtrise des
sports de nature dans les réserves naturelles
nationales des Pyrénées-Orientales :
schéma fédéral 2019-2023*. Rapport.
Prades, Fédération des réserves naturelles
catalanes, 20 p.

SOMMAIRE

ÉDITO

3

LES RÉSERVES NATURELLES

4

LES SPORTS DE NATURE

6

PRATIQUES SPORTIVES ET BIODIVERSITÉ

8

LE SCHÉMA FÉDÉRAL 2019-2023

10

PROCÉDURE

10

PHASE DE RÉFLEXION

12

PHASE DE GESTION

14

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

16

CONCLUSION

18

Ce schéma a été coordonné par la Fédération des réserves naturelles catalanes avec le soutien financier du ministère de la Transition écologique et solidaire et du conseil départemental des Pyrénées-Orientales.



*Le département des Pyrénées-Orientales accueille neuf réserves naturelles nationales et terrestres : Conat, forêt de la Massane, Jujols, Mantet, Nohèdes, Mas Larrieu, Prats-de-Mollo-la-Preste, Py et vallée d'Eyne. Chacune est administrée par un gestionnaire local et par une association dite « Fédération des réserves naturelles catalanes ». Dans le cadre du présent document, ces neuf réserves sont dénommées « réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales » ou « RNN des P-O ».

ÉDITO

Les réserves naturelles sont des espaces protégés par voie réglementaire en vue de conserver le patrimoine naturel remarquable qu'elles abritent. Onze sont présentes dans le département des Pyrénées-Orientales parmi lesquelles neuf sont cogérées par la Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC) et les gestionnaires locaux de chacune d'elles.

Elles couvrent un territoire de 17 000 ha, étagé entre -60 et 2831 mètres d'altitude, d'une richesse biologique exceptionnelle, mêlant une grande diversité de milieux, aquatiques ou terrestres. La variété des paysages et des profils topographiques attirent de nombreux sports de nature.

Ces activités contribuent de façon générale au dynamisme socio-économique local. Cependant, les enjeux de conservation dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales (RNN des P-O) sont majeurs. L'augmentation générale de la fréquentation, en particulier l'intensification des pratiques sportives de nature, menacent des milieux et des espèces. De plus, des conflits d'usages et d'intérêts émergent, tant lors de pratiques libres que de pratiques encadrées ou de manifestations sportives organisées.

Cette situation a amené la FRNC à réfléchir dès 2017 à une stratégie de maîtrise des sports de nature. Cette démarche engagée avec l'ensemble des partenaires concernés par ce sujet a permis la rédaction d'un Schéma fédéral 2019-2023 : vers la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales. Ce document a pour principal objectif de trouver les équilibres qui protégeront les RNN des P-O contre les préjudices des pratiques sportives.

La stratégie fédérale est le fruit d'une longue et ample concertation afin de s'assurer qu'elle soit largement partagée. Ce document n'est que l'étape d'un projet qui demandera à être développé par la suite : tous les organismes qui souhaitent y contribuer sont les bienvenus !

Jean-Luc Blaise

Président de la Fédération des réserves naturelles catalanes.

HISTORIQUE

> **2016** Participation de la FRNC au cercle de compétences qui se réunit mensuellement à la demande du sous-préfet de Prades. Cette instance étudie tous les projets de manifestations sportives en milieu naturel dans les Pyrénées-Orientales. Elle n'est plus active depuis 2019.

> **2017** Création de la mission fédérale portant sur les manifestations sportives et les activités de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales.

> **2018** Participation à la rédaction d'un cahier technique, piloté par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales : Organiser une manifestation sportive en milieu naturel dans les Pyrénées-Orientales.

> **2019** Rédaction du Schéma fédéral 2019-2023 : vers la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales.

> **2020** Contribution de la FRNC au lancement, en tant que membre de son comité de pilotage, de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (Cdesi), animé par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

> **2021** Réalisation du programme européen LEADER. Il finance le projet de la FRNC visant à maîtriser les pratiques sportives à l'aide d'interfaces numériques.

Cet historique n'est pas exhaustif. Des informations complémentaires sont disponibles dans les bilans d'activités annuels de la Fédération des réserves naturelles catalanes.

DES RÉSERVES NATURELLES POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

Assurer la conservation des milieux naturels et des espèces rares, remarquables, protégés ou menacés des patrimoines géologique et paléontologique exceptionnels, des paysages : tel est l'objectif des réserves naturelles. Pour y parvenir, une réglementation adaptée au contexte local est mise en place et un organisme gestionnaire est désigné.

Toutes les actions des réserves naturelles s'articulent autour de trois domaines d'activités :

01

Connaissance



02

Génie écologique



03

Maîtrise des pressions anthropiques



Un patrimoine naturel d'exception en Occitanie

Les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales (RNN des P-O) représentent 13 960 hectares de milieux divers, de 0 m à 2 831 m d'altitude. Composées principalement de landes et de pelouses (46 %), de forêts (41 %), les réserves naturelles des Pyrénées-Orientales abritent un quart de la diversité des habitats naturels protégés en Europe.

Des espèces méditerranéennes aux espèces arctico-alpines, cette diversité reflète entre autres celle des climats et des étages de végétation. Environ 15 000 espèces sont déjà inventoriées dans nos sites. Elles représentent 20 % de la faune, 10 % de la fonge et 46 % de la flore vasculaire de France. Parmi les espèces françaises protégées ou menacées, 400 se rencontrent dans les réserves naturelles des Pyrénées-Orientales.

La création des réserves naturelles nationales se justifie par l'originalité biogéographique des Pyrénées orientales, qui accueillent une grande diversité d'espèces, dont certaines à l'endémisme restreint, en limite d'aire de répartition ou isolées. C'est donc un ensemble d'écosystèmes représentatifs des Pyrénées orientales qui a été protégé. Les RNN des P-O sont des lieux de refuge pour de nombreuses espèces patrimoniales. Les gestionnaires de ces sites ont une très forte responsabilité pour leur conservation.



380
VERTÉBRÉS



7770
INVERTÉBRÉS



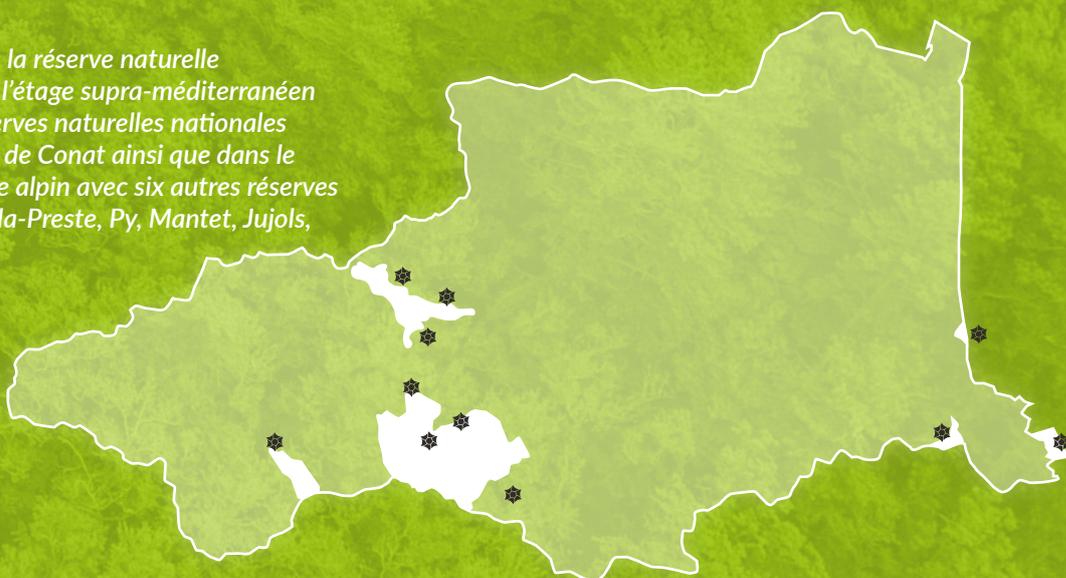
2576
VÉGÉTAUX



1853
FONGES ET LICHENS

LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Présentes sur le littoral avec la réserve naturelle nationale du Mas Larrieu, à l'étage supra-méditerranéen et montagnard avec les réserves naturelles nationales de la forêt de la Massane et de Conat ainsi que dans le montagnard à subalpin voire alpin avec six autres réserves naturelles : Prats-de-Mollo-la-Preste, Py, Mantet, Jujols, Nohèdes et la vallée d'Eyne.



11 RÉSERVES NATURELLES

1 réserve régionale et 10 réserves nationales (1 marine et 9 terrestres) dans les Pyrénées-Orientales.



1 FÉDÉRATION

Une gestion mutualisée des réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales depuis 1991.



DES COLLABORATIONS MULTIPLES

Avec une diversité d'acteurs liés à la gestion, la FRNC procure un cadre favorable à la coopération et à l'expérimentation.

Témoignage

« Les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales ont pour vocation de préserver des milieux naturels remarquables, mais aussi de gérer des sites et de sensibiliser la population aux richesses et à la protection de la nature. Ce sont des outils réglementaires, mais aussi et surtout des outils de concertation locale et de valorisation du territoire ».

D. FOSSAT
Sous-préfet de Prades

77%

des réserves naturelles de France accueillent un tourisme saisonnier

30km

séparent le lieu de vie de la plupart des Français d'une réserve naturelle

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE ET FRAGILE

Les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales sont fragilisées par l'attrait qu'elles suscitent. En effet, si elles sont un atout incontestable pour le tourisme dans le département et plus généralement pour la qualité de vie de ses habitants, cet attrait a son revers, car les activités de découverte et sportives qui s'y développent peuvent affecter les milieux et les espèces.



DES PRATIQUES SPORTIVES DE PLEIN AIR POUR SE RESSOURCER

Réglementairement, les sports de nature sont définis uniquement par les lieux de pratique :

« Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux. » (article L. 311-1 du Code du sport).

En pratique, on entend par « sports de nature » l'ensemble des activités physiques aériennes, nautiques, terrestres ou souterraines, encadrées ou non, se déroulant, parfois d'une manière diffuse, en dehors d'espaces spécifiquement aménagés.

Ces activités admettent l'initiation, le perfectionnement voire la compétition. Elles peuvent aussi constituer un moyen d'éducation et de découverte d'un territoire et de ses spécificités naturelles et culturelles.

Le sport, une place grandissante dans le quotidien des Français

La pratique sportive des Français n'a cessé de progresser depuis le début des années 60. Près de 30 millions de Français – soit plus d'un sur deux – pratiquent une activité sportive régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par semaine.



12,7 MILLIONS
DE RANDONNEURS



8,8 MILLIONS
DE COUREURS



4 MILLIONS
DE VÉTÉTISTES



1,2 MILLION
DE NAGEURS EN EAUX LIBRES

50%

des femmes pratiquent régulièrement une activité physique ou sportive soit 14,5 millions de personnes. Si les activités les plus répandues sont les mêmes que l'on soit un homme ou une femme (randonnée, vélo, natation), certaines disciplines comme le fitness, le running et le yoga sont plus plébiscitées par les femmes.



Des pratiques sportives en pleine évolution

Désormais, la pratique du sport est majoritairement non encadrée et les évolutions dont elle fait l'objet sont profondes.



+ LIBRE

Les sports de nature s'exercent, de manière significative, en dehors d'un cadre associatif sportif.



+ CONNECTÉE

La manière de pratiquer les sports de nature sera à l'avenir davantage communautaire.



+ ACCESSIBLE

Amélioration significative du matériel.



+ ABORDABLE

Les coûts d'acquisitions sont moindres en raison d'une concurrence importante entre les équipementiers.

Témoignage

« De nombreux pratiquants se forment par eux-mêmes via internet et les réseaux sociaux. Ils pratiquent de plus en plus leurs activités de façon autonome ou en petit groupe. Ce phénomène échappe au processus d'apprentissage pédagogique, sécuritaire et de sensibilisation aux sites naturels que nous connaissons au sein des associations et fédérations sportives. Le rôle de l'éducateur sportif est essentiel tant pour l'acquisition technique d'une pratique sportive de nature que dans la transmission d'information sur le milieu. La solution est de trouver le bon canal pour sensibiliser les nouveaux pratiquants autonomes ».

L. SATABIN

Conseiller sport

Chargé de mission Montagne, Littoral, Diagnostic Territorial
Référent Département Sport de pleine nature, Équipement Agence Nationale du Sport
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport
Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

QUELLES RESSOURCES POURRONT ÊTRE AFFECTÉES AUX SPORTS DE NATURE AU FUR ET À MESURE QUE LES BESOINS VITAUX SERONT DE PLUS EN PLUS MENACÉS ?

La maîtrise des sports de nature en réserve naturelle répond à la nécessité de contenir les incidences locales des activités humaines. Cependant, l'économie générale que sous-tendent ces activités participe aussi aux dérèglements actuels (voir le récent avis du Conseil économique, social et environnemental sur l'importance de l'économie du sport en France ; c'est toute une économie de biens et de service qui se développe autour de l'activité sportive). Les gestionnaires d'espaces naturels ne peuvent plus se contenter de circonscrire leurs préoccupations et leurs actions à leur « pré carré », ils doivent participer à l'animation d'une réflexion plus globale, visant à lutter, en l'occurrence, contre les nuisances diffuses produites par cette économie du sport. Une évolution des mentalités est d'autant plus nécessaire que nous entrons progressivement dans un monde qui conjugue des dérèglements écologiques et une raréfaction des matières premières. Le changement du régime de nos activités n'est pas seulement une nécessité que nous devons organiser, c'est aussi une contrainte inéluctable. Comme tout autre agent de la vie socio-économique, les organisateurs et pratiquants d'activités sportives de nature se trouvent confrontés à cette double perspective, la première ayant une dimension morale, la seconde étant plus « matérielle ». Des aménagements doivent être apportés à notre train de vie pour supprimer ou amoindrir quelques causes. Prendre conscience de ses actes et de leurs impacts, s'interroger sur soi et sur son rapport au monde, mettre en valeur des pratiques douces, faire preuve de sobriété, etc. sont autant de manières de construire une alternative.

DÉRANGEMENT DE LA FAUNE SAUVAGE

La faune sauvage est soumise de nos jours à une pression de dérangement relativement forte, et ce quels que soient le lieu ou la saison. Certaines espèces animales sont plus tolérantes que d'autres au dérangement.

Exemples de conséquences du dérangement

Le cas du Grand Tétras : augmentation des dépenses d'énergie.

Estimation du bilan métabolique chez un mâle adulte, basée sur l'observation en continu durant 48 heures de tous les aliments ingérés par un coq non craintif : récolte de fientes, analyses biochimiques et calorimétriques. Cette approche a été complétée par des études sur des individus en captivité (élevage de M. Hammer, Savigny-lès-Beaume, Côte-d'Or) (d'après LECLERCQ et JACOB, 2018, modifié).

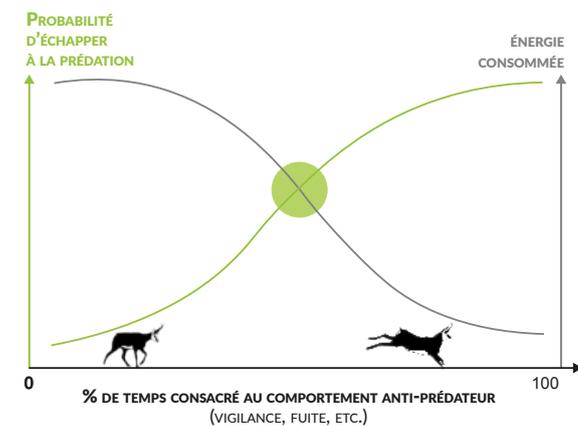


Le cas du Lagopède alpin : augmentation de la charge parasitaire.

Massif	Nombre de prélèvements	Ascaridia	Capillaria	Trématodes	Coccidies
Giffre skié	286	40 %	70 %	16 %	48 %
Giffre non skié	141	45 %	26 %	16 %	46 %

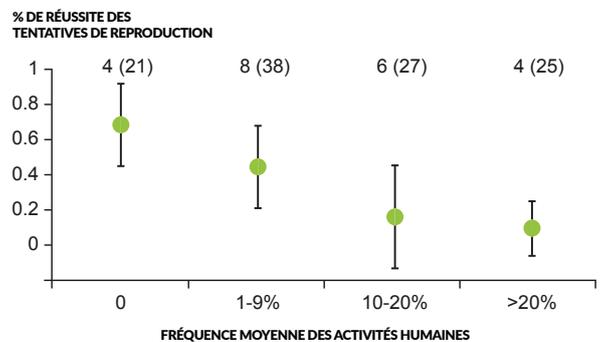
Comparaison des fréquences d'excrétion parasitaire chez les Lagopèdes alpins des secteurs skiés et non skiés du massif du Haut-Giffre (Haute-Savoie) (d'après BELLEAU, 2014, modifié).

Les cas du Chamois : diminution du temps consacré à se nourrir.



Avantages et coûts de réaction aux risques ou perturbations (d'après LOISON, 2016, modifié).

Le cas du Gypaète barbu : modification de la condition physique par l'effet du stress induit.



Effet des activités humaines sur le comportement et le succès de reproduction du Gypaète barbu dans les Pyrénées françaises (d'après ARROYO et RAZIN, 2006, modifié).

La biodiversité sous pression des activités humaines

La fréquentation humaine, qui a tendance à se développer, a une incidence croissante sur les animaux sauvages. En effet, les dérangements répétés perturbent la tranquillité dont ils ont besoin et les affaiblissent; ils augmentent les risques de décès en hiver et réduisent au printemps suivant les taux de reproduction des espèces. De plus, ces dérangements les exposent à d'autres dangers : l'abandon temporaire ou définitif des sites préférés perturbés conduit à utiliser des zones moins favorables, entraînant l'augmentation du risque de prédation, de maladies, d'accidents, etc.

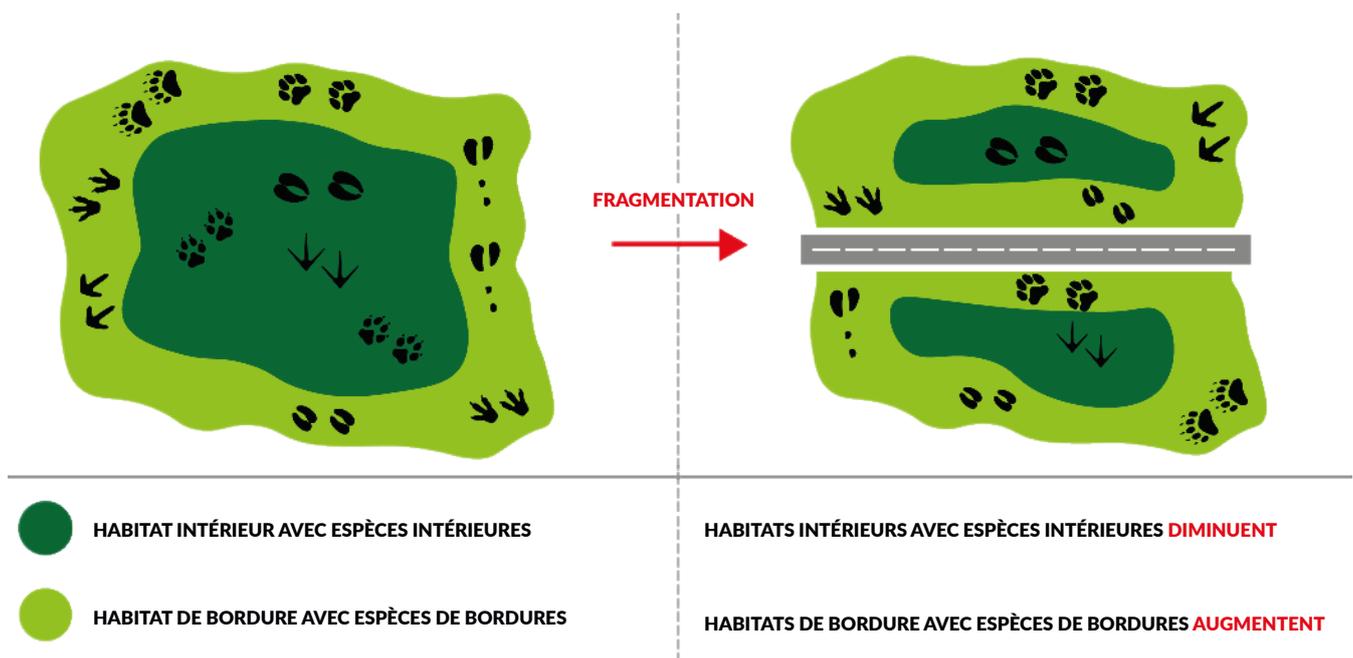
Le cumul de ces paramètres nuit à la dynamique des populations. Des espèces rares ou déjà fragilisées peuvent alors se trouver menacées dans leur existence même.

DÉGRADATION ET FRAGMENTATION DES MILIEUX NATURELS

La fréquentation, lorsqu'elle est excessive ou mal maîtrisée, peut effectivement générer plus ou moins de dégradations en fonction de la sensibilité des habitats naturels (substrat, saison, vulnérabilité, etc.). Ces dégradations peuvent être de diverses natures : dérangement, piétinement, érosion, destruction, etc.

Restauration de la continuité écologique

Les sports de nature ainsi que les itinéraires (sentiers, pistes, routes, etc.) contribuent à la fragmentation des habitats et à la perte de corridors écologiques. Des effets négatifs sont observés sur la répartition et les déplacements de la faune sauvage, même en dehors des périodes de fréquentation de ces itinéraires par les humains (d'après LOISON, 2016, modifié).



Témoignage

«Véritable réservoir de biodiversité, les réserves naturelles nationales représentent une richesse rare pour les Pyrénées-Orientales et l'Occitanie. Ce premier schéma fédéral doit permettre aux gestionnaires d'encore mieux préserver les milieux naturels, en lien avec les activités humaines (pastoralisme, randonnée...) en accordant une attention particulière aux habitats et aux espèces les plus sensibles».

S. FOREST

Directeur régional adjoint en charge de la biodiversité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie

CONCLUSION

Les tendances observées sur le territoire national se retrouvent dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales : une augmentation de la fréquentation relative au développement des sports de nature qui va de pair avec l'évolution croissante du nombre de manifestations sportives. Partant de ce constat, les gestionnaires des RNN des P-O doivent désormais identifier des moyens pour éviter ou limiter les impacts des sports de nature et ainsi mieux les maîtriser.

QU'EST-CE QUE C'EST ?



UN DOCUMENT DE PLANIFICATION

pour maîtriser au mieux les sports de nature à l'échelle des réserves naturelles nationales des P-O.



UN OUTIL D'AIDE À LA DISCUSSION EFFICACE

pour agir de manière transparente, concertée et cohérente.



UN SUPPORT DE COMMUNICATION

pour faire connaître les enjeux des RNN des P-O et les actions menées par la FRNC et les gestionnaires locaux.

QUELS ENJEUX ?

Un constat

Une progression des sports de nature et des manifestations sportives sur le territoire des réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales qui ont une incidence grandissante sur les milieux naturels et les espèces.

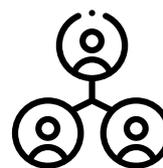


Des enjeux communs aux réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales



CONCILIATION

Concilier si besoin les sports de nature avec les missions de conservation des RNN des P-O.



PARTAGE

Veiller à la compatibilité de ces activités sportives avec l'ensemble des autres usages du territoire.

Témoignage

« Au regard de l'expérience de ces dernières années, qui ont vu le développement des manifestations sportives dans les espaces naturels, il est important de définir dans le périmètre des réserves naturelles nationales, les zones dans lesquelles les activités sportives sont possibles et celles dans lesquelles elles ne le sont pas. Cette clarification vise, au-delà des manifestations sportives, l'ensemble des activités sportives susceptibles d'avoir un impact sur la biodiversité.

Il s'agit de définir les conditions de la cohabitation des pratiques et des enjeux, dans l'objectif de conservation de la biodiversité assigné aux réserves naturelles nationales.

Enfin, pour parvenir aux objectifs de préservation et les garantir, passé les étapes d'information et de sensibilisation, une stratégie de contrôles partagée et bien comprise doit être définie et mise en œuvre.

F. ORTIZ

Chef du service environnement, forêt, sécurité routière

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales

QUELLE PROCÉDURE ?



Témoignage

« Le rôle d'un gestionnaire de réserves naturelles est prioritairement la conservation de l'environnement. La prise en compte des intérêts des acteurs du sport est donc limitée par cette priorité. Le schéma proposé vise à offrir un outil pragmatique favorisant le dialogue entre les différents acteurs du territoire, ceux du sport comme ceux de l'environnement. Fédérer les partenaires et impliquer les institutions, au profit de la protection du patrimoine naturel des RNN des P-O, est un des chaînons importants pour la bonne exécution du schéma ».

C. BAKHACHE
Chargée de mission «sports de nature»
Réserves Naturelles de France

QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE ?

Les RNN des P-O disposent d'un statut de protection fort indiquant clairement leur mission de préservation des patrimoines naturels et paysagers. Le respect du cadre réglementaire est une condition préalable au déroulement d'activités sportives en réserve naturelle. Ainsi, une pratique sportive qui altérerait le caractère de la réserve naturelle peut être interdite. Les organisateurs qui souhaitent programmer une manifestation sportive dans une réserve naturelle doivent obligatoirement demander l'autorisation aux propriétaires et aux gestionnaires du site. Ils doivent entreprendre ces démarches administratives douze mois à l'avance. Ici, l'objectif est de vérifier que le passage de la manifestation est compatible avec les objectifs de conservation fixés par le décret et le plan de gestion écologique de chaque réserve naturelle.

01

Diagnostic

Pour faire en sorte que le schéma ne soit pas déconnecté des actions portées à une échelle plus large, nous avons rencontré différents organismes et acteurs locaux. De plus, la FRNC est membre du comité de pilotage de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (Cdesi) animée par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales (CD66).

Ainsi, le schéma s'inscrit dans un contexte de développement et de structuration des sports de nature au niveau départemental. Les départements sont compétents pour « favoriser le développement maîtrisé des sports de nature » (art. L311-3 du Code du sport). C'est pourquoi ils animent la Cdesi. Elle permet de faciliter la concertation avec l'ensemble des usagers des espaces naturels et d'associer les acteurs pour pérenniser l'accès aux lieux de pratiques des sports de nature.

02

Analyse



- Le canoë-kayak concerne juste la réserve du Mas Larrieu. La pratique de cette activité aquatique est faible.
- La spéléologie se pratique exclusivement dans les réserves du Madres-Coronat. Le fait est que les objectifs des spéléologues et la rareté des cavités intéressantes dans les réserves naturelles du mont Coronat font qu'elles ne sont pas, ou plus, fréquentées ; ou de manière très occasionnelle.
- L'escalade s'exerce de manière limitée et quasi exclusive sur la réserve de Nohèdes. Cette activité est encadrée par une convention.
- Le paddle concerne la réserve du Mas Larrieu. La pratique est modérée.
- L'équitation est peu pratiquée dans les réserves naturelles. L'activité est surtout présente au Mas Larrieu où elle est encadrée par une convention.
- Les activités hivernales, ski de randonnée et raquette à neige, concernent uniquement les réserves d'altitude : Nohèdes, vallée d'Eyne, Mantet, Py et Prats-de-Mollo-la-Preste. Elles sont pratiquées assidûment.
- La course et le trail sont également observés dans la majorité des réserves. Leur intensité est moindre par rapport à la randonnée pédestre et le VTT.
- La randonnée pédestre et le VTT sont présents dans l'ensemble des réserves. La randonnée pédestre est de loin l'activité sportive la plus pratiquée.

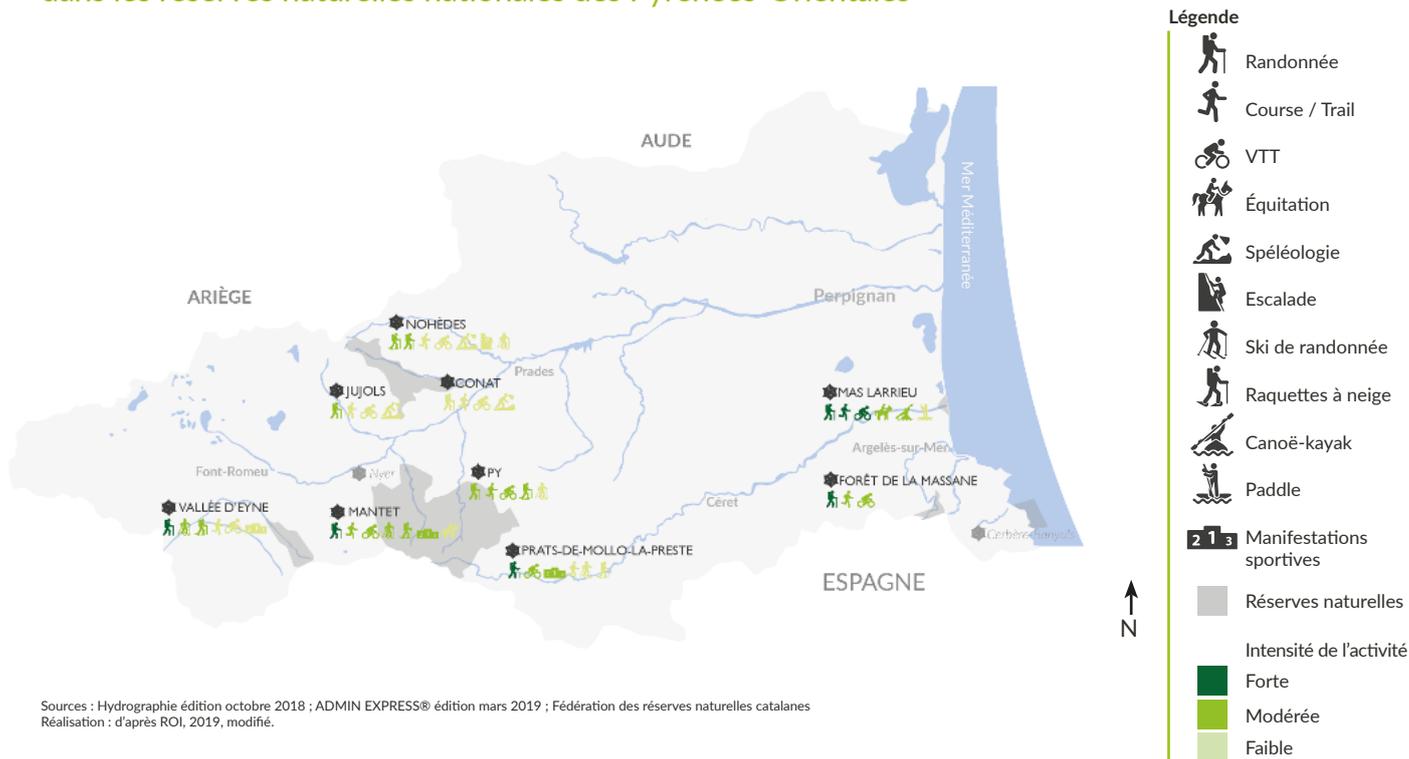
DES MANIFESTATIONS SPORTIVES LOCALISÉES, MAIS RÉPÉTÉES

Les réserves naturelles de Mantet, de Prats-de-Mollo-la-Preste et de la vallée d'Eyne sont les plus sollicitées par les demandes d'autorisation de courses et leur organisation.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES À SURVEILLER

Dans la majorité des cas, les sentiers balisés, conseillés et mis en avant par les gestionnaires des réserves naturelles, sont bien respectés. Cependant, dans quelques réserves naturelles une pratique hors sentiers est constatée, que ce soit pour la randonnée pédestre, le trail, le VTT et les activités hivernales. Les réserves naturelles de Mantet, Prats-de-Mollo-la-Preste, la vallée d'Eyne et Py sont concernées. Les randonneurs, vététistes, ceux qui pratiquent les sports d'hiver, ou encore les promoteurs de ces activités, utilisent particulièrement les réserves naturelles de Mantet, Prats-de-Mollo-la-Preste, la forêt de la Massane, la vallée d'Eyne, Jujols et Nohèdes comme terrain de leurs loisirs. L'émergence de nouvelles disciplines, leur expansion dans les milieux naturels, l'augmentation du nombre de pratiquants et la modification du profil de ces derniers ont conduit à une multiplication et une amplification des conflits d'usages ainsi qu'à un accroissement des répercussions sur le milieu naturel et les espèces.

Dix disciplines sportives sont pratiquées plus ou moins intensément dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales



03

Bilan synthétique

	POSITIF	NÉGATIF
INTERNE	<p>FORCE</p> <p>Une volonté commune de maîtriser l'incidence des sports de nature.</p>	<p>FAIBLESSE</p> <p>Un manque de connaissance des sports de nature réalisés dans les réserves naturelles et de leurs impacts.</p>
EXTERNE	<p>OPPORTUNITÉ</p> <p>Une structuration des sports de nature à l'échelle départementale (Cdesi).</p>	<p>MENACE</p> <p>Le développement des sports de nature et l'augmentation du nombre de pratiquants.</p>

Témoignage

« Définir des pratiques sportives répondant aux exigences de chacun (économique, sociale et environnementale) et partagées par tous (sportifs, propriétaires, gestionnaires, usagers). Cette stratégie au niveau de l'élaboration du schéma s'inscrit dans la logique des valeurs portées par la FRNC. Elle est un pas de plus vers le respect et la préservation ».

F. LESPINE
Directrice

Fédération des réserves naturelles catalanes

ENJEUX

- > Une concertation approfondie entre pratiquants sportifs, gestionnaires, collectivités et administrations.
- > Un diagnostic des impacts potentiels (positifs ou négatifs) des sports de nature.
- > Un dialogue élargi aux autres usagers des territoires.

AXES STRATÉGIQUES



01

Optimiser la gestion des sports de nature dans les RNN des P-O

Il aborde la gestion des pratiques des sports de nature sous l'angle essentiel de la concertation. Il a pour objet de démontrer l'intérêt du travail en partenariat entre gestionnaires d'espaces naturels protégés avec l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les acteurs des milieux sportif, associatif, professionnel et institutionnel. Cet axe participe à une meilleure compréhension mutuelle.



02

Connaître et maîtriser les impacts des sports de nature dans les RNN des P-O

Il a pour but d'améliorer la connaissance des pressions exercées par les activités sportives sur les écosystèmes et les espèces qu'ils abritent. Cet axe souligne que le maintien de la biodiversité est incompatible avec certaines pratiques. Il rappelle que le respect de la réglementation est un préalable à toute action constructive.



03

Amener les acteurs et pratiquants des sports de nature à contribuer à la préservation du patrimoine naturel des RNN des P-O

Il veille à ce que les pratiques sportives respectent la réglementation et ne portent pas atteinte à l'objectif de préservation de l'espace et de son patrimoine. Il a pour objectif d'amener les activités à contribuer à la préservation et au développement durable de leur territoire, par exemple en participant à la sensibilisation du public. Cet axe est pensé en termes d'interdépendances avec les usages du territoire et avec les autres acteurs.

Témoignage

« Mieux connaître les pratiques sportives pour maîtriser leur gestion au sein de ces espaces protégés, et ainsi concilier enjeux sportifs et environnementaux, est essentiel. Ce schéma fédéral doit permettre de mener une réflexion concertée avec l'ensemble des acteurs ; concertation qui va dans le sens de la démarche menée par le Département autour des activités de pleine nature, à travers la mise en place d'une Cdesi (Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de pratique) et d'un plan associé - le Pdesi, et dans laquelle la FRNC est consultée ».

N. OLIVE

Chargée de mission CDESI PDESI (sports de nature)
Service environnement
Département des Pyrénées-Orientales

PLAN D'ACTION

AXE STRATÉGIQUE N°1 Optimiser la gestion des sports de nature dans les RNN des P-O	ORIENTATION 1 Répondre aux enjeux des RNN des P-O en matière de sports de nature à l'aide de documents-cadres	Action EI 1 : Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le Schéma fédéral 2019-2023 : vers la maîtrise des sports de nature dans les RNN des P-O Action EI 2 : Programmer et présenter annuellement les actions du Schéma fédéral pour alimenter le plan d'action et le bilan d'activité de la FRNC		
	ORIENTATION 2 Consolider les ressources internes et développer des compétences, des connaissances et de nouveaux savoir-faire en lien avec le sujet	Action MS 1 : Participer à des formations en lien avec le sujet des sports de nature Action MS 2 : Participer à des réunions et des groupes de travail portant sur les sports de nature Action MS 3 : Proposer des stages conventionnés, des missions de service civique et des projets tuteurés sur le sujet Action MS 4 : Contracter les outils et le matériel nécessaires pour mener des actions de sensibilisation et de communication autour des sports de nature		
	ORIENTATION 3 Mobiliser les services de l'État pour répondre aux problèmes posés par les pratiques et manifestations sportives dans les RNN des P-O	Action MS 5 : Renforcer le travail de partenariat avec la direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour mieux cadrer la réalisation des pratiques et manifestations sportives dans les RNN des P-O Action MS 6 : Participer au cercle de compétences des manifestations sportives en milieu naturel à la sous-préfecture de Prades		
	ORIENTATION 4 Participer à la maîtrise et à la structuration des sports de nature à une échelle plus large	Action MS 7 : Participer à la Cdesi relative aux sports de nature et à sa mise en place portée par le CD66 Action MS 8 : Formaliser un cadre de partenariat transfrontalier sur le sujet des sports de nature avec le Parc Natural de les Capçaleres del Ter i del Freser Action MS 9 : Tendre vers l'élaboration d'un cadre de partenariat avec les institutions, les acteurs ou les professionnels des sports de nature en fonction des besoins et attentes des conservateurs		
	AXE STRATÉGIQUE N°2 Connaître et maîtriser les impacts des sports de nature dans les RNN des P-O	ORIENTATION 5 Améliorer la connaissance de la pratique des sports de nature dans les RNN des P-O	Action CS 1 : Comblent, avec l'aide des conservateurs, les lacunes du Schéma fédéral dans la connaissance des sports de nature dans les RNN des P-O Action CS 2 : Répertoire, avec l'aide des conservateurs, les espèces et les milieux sensibles aux sports de nature dans les RNN des P-O et caractériser l'impact de ces pratiques sportives	
		ORIENTATION 6 Maintenir les zones sensibles à l'écart de la pratique des sports de nature	Action EI 3 : Accompagner les conservateurs afin de déterminer à l'échelle de chaque réserve naturelle des zones et des périodes de sensibilités au regard des sports de nature Action CC 1 : Porter à la connaissance du grand public les zones et périodes de sensibilités définies au sein des RNN des P-O, par la réalisation d'une carte interactive en ligne et par l'utilisation de l'outil Biodiv'sport	
		ORIENTATION 7 Limiter les pratiques sportives impactantes sur le territoire des réserves naturelles	Action MS 10 : S'assurer que les structures qui font la promotion des sports de nature prennent en compte les particularités des réserves naturelles Action SP 1 : Planifier et assurer la mission de police de l'environnement concernant les sports de nature pour faire respecter la réglementation y compris durant les manifestations sportives	
		AXE STRATÉGIQUE N°3 Amener les acteurs et pratiquants des sports de nature à contribuer à la préservation du patrimoine naturel des RNN des P-O	ORIENTATION 8 Promouvoir des pratiques sportives respectueuses de l'environnement	Action MS 11 : Œuvrer pour l'insertion du module « espaces naturels sensibles » au sein des interfaces Géotreck rando et Géotreck mobile, développées par le CD66 avec l'appui des OT locales et participer au renseignement de ce dernier Action PA 1 : Former et informer les professionnels des sports de nature Action PA 2 : Sensibiliser les pratiquants individuels, aux enjeux de conservation des RNN des P-O, par une présence sur le terrain
			ORIENTATION 9 Porter à connaissance l'activité des RNN des P-O	Action PA 3 : Intervenir dans le cadre d'événements ou de conférences sur le thème « sports de nature - biodiversité - espaces naturels protégés » Action CC 2 : Concevoir et diffuser un Schéma fédéral simplifié : vers la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales Action CC 3 : Réaliser une nouvelle lettre d'information "Natura Catalana" sur la maîtrise des sports de nature et manifestations sportives dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales Action CC 4 : Réaliser une bannière d'information sur la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales Action CC 5 : Réaliser un clip <i>Made Yourself</i> sur la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales pour alimenter la future chaîne Youtube des RNN des P-O Action CC 6 : Profiter du renouvellement du site web de la FRNC pour y intégrer un onglet consacré aux sports de nature Action CC 7 : Porter à connaissance l'activité de la FRNC et des gestionnaires locaux sur le sujet des sports de nature dans la presse généraliste ou spécialisée

Codification des opérations de gestion pour les réserves naturelles : Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP), Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (CS), Prestations de conseil, études et ingénierie (EI), Management et soutien (MS), Prestations d'accueil et d'animation (PA), Création de supports de communication et de pédagogie (CC).

Témoignage

« Comme pour tout usager de la nature, la maîtrise des impacts des sports de nature sur la biodiversité dépend notamment des pratiquants eux-mêmes. Le schéma doit concourir à mettre en relation les pratiquants de sports de nature et les acteurs de la préservation de l'environnement. Mieux informés, ils deviennent souvent acteurs de la conservation de la nature et des paysages ».

MOYENS HUMAINS...

Les gestionnaires des RNN des P-O sont de plus en plus confrontés à la pratique des sports de nature sur les territoires dont ils ont la charge. La Fédération des réserves naturelles catalanes a décidé d'affecter le cinquième d'un équivalent temps plein à la gestion collective des sports de nature et manifestations sportives. La mission consiste à coordonner et organiser ce dossier dans la perspective d'une meilleure gestion des activités sportives dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales. Pour le soutenir dans cette mission, il pourra compter sur l'ensemble du personnel de la Fédération des réserves naturelles catalanes. Des stagiaires seront également recrutés pour lui apporter une aide technique.



40 jours

seront consacrés annuellement pour la mise en œuvre du schéma.

... ET FINANCIERS

Pour établir son budget, la FRNC est subventionnée actuellement à hauteur de :

- 70 % par la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (Dreal Occitanie);
- 15 % par le conseil départemental des Pyrénées-Orientales (salaires et investissement);
- de 5 % à 15 % autres.

Il existe également des organismes ou des programmes d'actions qui financent ponctuellement des opérations de gestion (Agence de l'eau, fonds européens, région Occitanie, etc.).



5 000 €

minimum seront nécessaires annuellement pour réaliser les différentes opérations programmées dans le schéma.

Témoignage

« Les RNN des P-O sont des espaces naturels protégés par voie réglementaire, présentant un patrimoine naturel remarquable, à conserver. Le schéma tend vers cette excellence environnementale. Ces actions prennent en compte la sensibilité des sites pour mieux les préserver, en pariant sur une maîtrise des pratiques sportives et le respect des enjeux de conservation ».

R. LAFFITTE

Chargé de mission sports de nature et manifestations sportives
Fédération des réserves naturelles catalanes

MODALITÉS D'ÉVALUATION...

L'évaluation de la gestion du schéma sera basée sur :

- un suivi annuel des actions du schéma, ce qui permet d'affiner le plan de travail de l'année suivante ;
 - une évaluation quinquennale de la gestion conduite et de ses résultats sur les orientations opérationnelles.
- De cette évaluation découle l'élaboration du schéma suivant.



Radars

pour la représentation graphique de l'évaluation des axes stratégiques.

... ET DE SUIVI

Par décision de l'État, les gestionnaires locaux et la FRNC gèrent ensemble les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales.

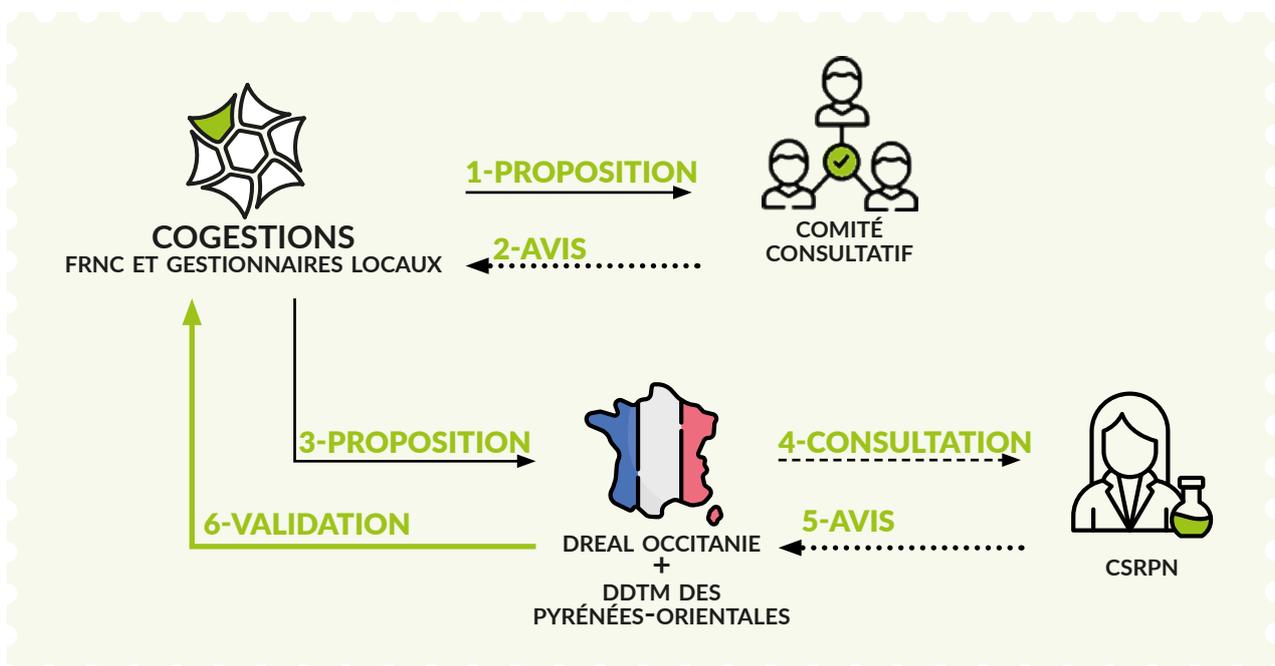
Dans le respect de la réglementation en vigueur, ils sont chargés de la conservation du patrimoine naturel, sous le contrôle de plusieurs instances, la Dreal Occitanie, la DDTM des Pyrénées-Orientales, le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et le comité consultatif propre à chaque réserve.

Ce comité est composé d'une trentaine de membres : représentants des collectivités territoriales, de l'Administration, des propriétaires, de scientifiques *intuitu personae*, d'associations d'utilisateurs et de protection de l'environnement.

1

Procédure

de validation du schéma.





EXEMPLE D' ACTIONS EN 2021

Grâce aux financements LEADER, l'Europe a permis à la FRNC d'installer la nature au coeur des discussions collectives.

Le partage des connaissances a été développé au travers d'outils digitaux comme le site cartographique web de la réserve naturelle nationale de Mantet (www.rnn-mantet.fr), l'interface « Biodiv'sports » orchestrée par la ligue pour la protection des oiseaux de l'Auvergne-Rhône-Alpes (www.biodiv-sports.fr) et le Geotrek du conseil départemental des Pyrénées-Orientales (www.rando66.fr). Alimentés par nos données naturalistes, ces outils numériques permettent de localiser les zones réglementaires, donnent des informations sur la sensibilité des espèces et des conseils pour éviter de les déranger.

Par ce travail, nous espérons contribuer à sensibiliser les sportifs à la nécessité de limiter leur impact sur les milieux naturels et les espèces en adoptant des pratiques plus responsables.

FÉDÉRER ET PARTAGER

Le schéma doit être partagé avec les acteurs du territoire pour que la gestion ultérieure des espaces protégés soit comprise et facilitée. Il a donc été soumis à l'avis des membres du comité consultatif de gestion de la FRNC, des partenaires techniques et scientifiques ainsi qu'aux autres acteurs locaux.

La réussite de la réalisation de ce schéma nécessite la participation de toutes et de tous. Les RNN des P-O, exceptionnelles par leur patrimoine naturel, mais complexes par les multiples activités qui s'y exercent, ne pourront atteindre leurs objectifs de préservation de la biodiversité que si chacun, à son échelle, s'implique : habitants, touristes, agriculteurs, sportifs et scientifiques.

Toutes suggestions d'études, de discussions et de réflexions pour maîtriser les sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales sont les bienvenues !



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2007). *Définition des dotations budgétaires des réserves naturelles nationales*. Référentiel méthodologique. 33 p. P. 4
- LESPINE, F., C. QUÉLENNEC, C. HURSON (2019). *Réserves naturelles catalanes : entre mer et montagne, un patrimoine naturel d'exception en Occitanie*. Document de présentation. Fédération des réserves naturelles catalanes, 16 p. (<https://www.reserves-naturelles-catalanes.org>) P. 5
- CROUTTE, P. et J. MÜLLER (2021). *Baromètre national des pratiques sportives 2020*. Baromètre réalisé avec le concours d'A. BARON et R. BROUSSEAU, sous la direction de S. HOIBAN (CREDOC). INJEP Notes & rapports, rapport d'étude, 98 p. (<https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2020>) P. 6
- AMSALEM, B. et M. MECHMACHE (2019). *L'économie du sport*. Avis du Conseil économique, social et environnemental, 82 p. (<https://www.lecese.fr/travaux-publies/leconomie-du-sport>) P. 7
- LECLERCQ, B. et E. MÉNONI (2018). *Le Grand tétras*. Biotope, Mèze, 352 p. P. 8
- NOVOA, C. (COORD.), J.-F. DESMET, B. MUFFAT-JOLY, M. ARVIN-BEROD, É. BELLEAU, C. BIRCK, I. LOSINGER (2014). *Le lagopède alpin en Haute-Savoie, biologie des populations et impact des activités humaines*. ONCFS, Asters, Grifem, 64 p. P. 8
- ARROYO, B. et M. RAZIN (2005). Effect of human activities on the Bearded vulture behaviour and breeding success in the French Pyrenees. *Biol. Cons.* 128, 276-284. P. 8
- PERRIN-MALTERRE, B. et A. LOISON (2016). *Pratiques de la montagne et faune sauvage*. Vidéographie. Laboratoire environnements, dynamiques et territoires de la montagne, CNRS laboratoire d'écologie alpine. (<https://www.youtube.com/watch?v=3L6jOyvaseE>) P. 9
- COLLECTIF (2011). *Conduire un diagnostic territorial approfondi dans le champ des activités physiques et sportives*. Guide méthodologique. Ministère chargé des sports, 75 p. (http://doc.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=notice_display&id=2436) P. 11
- M. ROI (2019). *Schéma fédéral 2019-2023 : vers la maîtrise des sports de nature dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales*. Rapport de stage. Fédération des réserves naturelles catalanes, 147 p. P. 13
- COLLECTIF (2018). *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*. Guide méthodologique. Agence française pour la biodiversité, 58 p. (<http://ct88.espaces-naturels.fr>) P. 15
- LAFFITTE R. (2017). *Sports de nature et manifestations sportives : vers un développement maîtrisé dans les espaces naturels protégés*. La lettre des Réserves Naturelles Catalanes, 33, 3. (<https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/documentation/lettres-dinfos/natura-catalana/sports-de-nature-et-manifestations-sportives>) P. 17
- LAFFITTE, R. (COORD.), C. GUISET, C. HURSON, J. PARERA, K. GESLOT, L. BRIANTAIS, R. PIMENTA (2021). *Réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales : outils en ligne pour la maîtrise des sports de nature*. Rapport. Prades, Fédération des réserves naturelles catalanes, 12 p. (<http://www.rnn-mantet.fr>) P. 18



1000m
Mentet
1558 m
+ 640852 / Y =

Portella de Mentet 7h30 / 31 km
Les Conques 5h55 / 15.3 km

← 3.5 km / 1h30
Mantet

Conseil Général
pour l'entretien et le
aménagement de ce sentier au
titre Départemental
Sentier Pédestre.



Fédération des Réserves Naturelles Catalanes

9 rue de Mahou – 66500 Prades

09 72 50 55 35 - 04 68 05 38 20

www.reserves-naturelles-catalanes.org